

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.


- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.


10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

3



# LE MESSAGER

DE



## SAINTE ANNE

DE LA

### POINTE AU PERE

RIMOUSKI

## AVANTAGES.

---

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

---

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Prix d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

---

## NOUVEAUX AVANTAGES.

---

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

*Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. P. SYLVAIN, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski, P. Q., Canada.*

---

# LE MESSAGER

DE

# SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

---

PROPRIÉTAIRE.....R. PH. SYLVAIN, curé de Sainte-Anne

---

---

SOMMAIRE.—Lettre des Evêques du Canada au Souverain-Pontife, 221.—Réponse de N. S. P. le Pape Léon XIII, 223.—Eglise Sainte-Anne de Jérusalem, 225.—La Patronne de la Bretagne, 227.—Nouvelles religieuses, 231.—Bibliographie, 233.—Saint Georges, martyr, 233.—Questions de vie ou de mort: Le Salut, 235.—L'archiconfrérie de Sainte-Anne, 237.—La maison des Pèlerins, 240.—Avis aux abonnés, 240.—

---

---

## LETTRE DES EVÊQUES

DU CANADA AU SOUVERAIN PONTIFE.

Les archevêques et les évêques des provinces ecclésiastiques canadiennes de Québec, de Montréal, et d'Ottawa ont adressé au Saint Père la lettre suivante :

Très Saint Père,

Nous soussignés, archevêques et évêques des provinces de Québec, de Montréal et d'Ottawa, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, de même que nous avons participé à la joie de l'Eglise Universelle à l'occasion de

11  
votre jubilé, nous sommes douloureusement affectés par les efforts criminels de ceux qui attentent aux droits du Saint-Siège.

En notre nom et au nom du clergé et du peuple qui nous est confié, nous en appelons des injustices que commettent ses ennemis contre la liberté du Souverain-Pontife. Ils violent les lois de la justice éternelle, ils blessent les droits des citoyens, ils oppriment l'Eglise sous la plus inique des persécutions, et en même temps ils se glorifient d'être les bienfaiteurs de la liberté. Ils accordent une liberté effrénée à toutes les erreurs et aux pires sociétés, mais ils combattent avec acharnement la doctrine catholique, les communautés religieuses et le Saint-Siège.

Le premier venu peut dire et publier impunément tout ce qu'il lui plaît contre les droits de la Sainte Eglise Romaine et de son Pasteur bien-aimé, mais des peines très graves sont portées à l'adresse non-seulement des laïques catholiques et du clergé, mais du successeur même du Prince des Apôtres, toutes les fois qu'il se permettra de défendre ou simplement d'exposer les droits indéniables et divins du Saint-Siège.

Nous adhérons de tout cœur aux déclarations et aux revendications relatives au domaine temporel du Saint-Siège que votre paternité, le Sacré-Collège et les fidèles du monde entier ont tant de fois fait entendre.

Nous ne cesserons de persévérer dans les supplications que nous adressons au Dieu très-bon, par l'intercession de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie et des Saints, pour qu'il daigne protéger notre Père et lui accorder la restitution des droits que la divine Providence a consacrés et que tant de siècles ont confirmés.

Daignez, Très Saint Père agréer les vœux profondément sincères que nous vous offrons, ainsi que le clergé et tous les fidèles habitant nos provinces, et nous accorder à tous votre paternelle bénédiction.

Le 6 janvier 1889.

De Votre Sainteté,

Les très humbles et très dévoués fils,

E. A. card. TASCHEREAU, archevêque de Québec.

L. D. A. MARÉCHAL, V. G. administrateur de l'archidiocèse de Montréal.

O. ROUTHIER, V. G., administrateur de l'archidiocèse d'Ottawa.

L. F. évêque des Trois-Rivières.

JEAN, évêque de Saint-Germain de Rimouski.

ANTOINE, évêque de Sherbrooke.

L. Z. évêque de Saint-Hyacinthe.

N. ZÉPHYRIN, évêque de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac.

ELPHÈGE, évêque de Nicolet.

L. N., évêque de Chicoutimi.

---

Réponse de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, adressée à Son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau, Québec.

Léon XIII, Pape.

Cher fils, salut et bénédiction apostolique,

Nous avons reçu la lettre remplie d'affection et de respect pour Nous autant que de zèle et de sollicitude pas-

terale, et que, de concert avec les autres prélats des provinces de Québec, Montréal et Ottawa, vous Nous avez adressée le VIII des Ides de janvier.

Il convenait bien à la sainteté et à la grandeur de votre ministère de revendiquer la liberté et les droits de ce Siège apostolique, et d'infliger la note bien méritée de malice à ces hommes qui ne cherchent qu'à amoindrir la dignité du souverain Pontife, à couvrir de mépris la religion catholique, et à détourner ses ministres de leur devoir par la crainte des pénalités.

Votre lettre Nous a causé d'autant plus de bonheur qu'elle offrait un accord admirable de sentiments et même de langage et d'expression avec les autres que nous avons reçues sur le même sujet, des évêques de plusieurs autres pays. Ce sentiment unanime ne Nous a pas donné une légère consolation ; il fait connaître, en effet, cette force divine qui unit en un même corps toutes les parties du troupeau du Seigneur ; rien n'était plus stable, et plus capable de vaincre l'audace et de déjouer les ruses des ennemis de l'Eglise, qui cherchent surtout à fomenter la désunion parmi les fidèles.

Nous espérons aussi que cette union divinement produite parmi tant d'hommes d'une grande prudence et d'une grande autorité saura émouvoir l'esprit d'un bon nombre qui se sont envolés dans l'armée ennemie ou qui la flattent par leur imprudence, leur ignorance ou leur abstention. Et les hommes négligeraient-ils d'entendre vos voix et vos demandes que Nous attacherions encore une grande importance à ce zèle commun qui Nous est très agréable et qui vous fait prier, en union avec vos frères dans l'épiscopat, afin que Dieu, le souverain modérateur de toutes choses, réduise à l'impuissance les pen-

sées des impies, qu'il dissipe leurs projets, et qu'il répande sur son peuple les fruits de la paix.

En attendant, et dans la ferme espérance que ce secours divin ne manquera jamais à l'Eglise, Nous vous adressons nos justes remerciements pour le dévouement que Nous vous témoignez, et Nous appelons sur vous l'abondance des dons du ciel qui vous rendent capables de l'accomplissement de tout bien. Comme gage de ces grâces et comme preuve de Notre bon vouloir à votre égard, Nous donnons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, Notre cher fils, aux autres archevêques et évêques qui se sont unis à vous dans la lettre que Nous avons reçue, ainsi qu'au clergé et aux fidèles confiés à vos soins.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 16 février de l'année 1889, de Notre pontificat la onzième.

LÉON XIII, PAPE.

---

### ÉGLISE SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM.

---

C'est un bonheur pour nous de pouvoir faire part à nos lecteurs de quelques renseignements sur l'église Sainte-Anne de Jérusalem. Ces renseignements nous ont été fournis par un ami de l'un des Missionnaires de N.-D. d'Afrique chargés de la garde de ce vénérable sanctuaire.

Tout ce qui regarde le culte de sainte Anne doit nous intéresser, mais surtout ce qui se rapporte à l'origine de cette dévotion et au lieu béni qu'ont habité dans la Ville-Sainte, Anne et Joachim, les heureux parents de l'auguste Vierge Marie.

Ce lieu doit être considéré comme le berceau du culte



de Marie, car dès le premier siècle, les chrétiens de Jérusalem avaient transformé en oratoire le lieu privilégié où s'était accompli le mystère ineffable de l'Immaculée Conception de la T.-S. Vierge.

A la chute des croisés, les musulmans transformèrent cette église en mosquée, ce qui la sauva de la dévastation générale.

Après la guerre de Crimée, le Sultan la remit à la France comme prix de sa victoire.

“ En changeant de gardiens, le sanctuaire a un peu changé d'aspect. L'état où l'avait réduit une incurie musulmane de six siècles nécessitait une vraie restauration ; elle a eu lieu, mais qu'il y a loin encore de ceci à ce qu'exige la vénérabilité du sanctuaire. Le sanctuaire de Ste-Anne et de l'Immaculée-Conception devrait être par son ornementation comme il l'est par sa nature, le premier de tous ceux qui sont dédiés à sainte Anne et à son immaculée Fille. Je dis qu'il est le premier d'entre tous par sa nature : pour sainte Anne d'abord, car il est le seul qui puisse se glorifier d'avoir été la maison même de sainte Anne ; pour Marie ensuite, car, suivant la tradition orientale, c'est dans cette maison bénie, dans une de ces chambres que l'on voit encore aujourd'hui taillées dans le roc, que Marie a été gratifiée du plus doux et du plus précieux de ses privilèges. Eh bien, malgré cela et c'est trop triste à dire, l'église de Ste-Anne et de l'Immaculée-Conception est pitoyable, non pas le monument lui-même, parce qu'après le Saint-Sépulcre, c'est le plus précieux et le plus ancien de Jérusalem ; l'église actuelle datant de la fin du IXe siècle (deux siècles avant les croisés). Mais l'église est pitoyable en ce sens qu'elle est dans un dénûment complet. Quelques tentures rouges

dans le chœur pour dissimuler la pierre de la muraille pas même blanchie à la chaux ; un autel fait avec des planches cachées elles aussi sous de pauvres linges, les murs latéraux et la voûte attendent encore le crépissage. La crypte qui a servi de demeure à sainte Anne et où a eu lieu l'Immaculée-Conception, rappelle encore trop bien la pauvreté des parents de Notre-Seigneur. (Extrait d'une lettre du R. P. Jn. Forbes, Missr. d'Afrique.)

Pour rendre à ce lieu vénérable son antique honneur, les missionnaires qui en sont les gardiens font appel à la générosité de tous les serviteurs de sainte Anne.

Les noms des SOUSCRIPTEURS seront gardés dans le sanctuaire et ceux des BIENFAITEURS gravés sur le marbre dans la grotte de l'Immaculée-Conception.

Chaque jour, des prières spéciales y seront faites à leur intention.

Ces quelques détails sur le sanctuaire vénéré de Sainte-Anne de Jérusalem intéresseront nos lecteurs, nous en sommes sûr, et engageront ceux qui peuvent le faire à contribuer à la restauration de cette antique église.

Nous espérons pouvoir avant longtemps communiquer à nos lecteurs de nouveaux renseignements sur ce lieu béni qui doit nous être cher entre tous.

---

## LA PATRONNE DE LA BRETAGNE

---

### POÈME QUI A REMPORTE LE PRIX

*Au concours poétique en l'honneur de Sainte-Anne d'Aray.*

#### I.—STÉRILE.

Sur le seuil de sa porte, au grand soleil assise,  
Près d'un palmier, dont l'ombre à demi la défend,  
Repassant le sort triste où son malheur l'a mise,  
Anne pleure en songeant qu'elle n'a point d'enfant.

Lorsqu'elle passe, on rit ; nul qui ne la méprise.  
Son mari se détourne et s'irrite souvent.  
Ce n'est pas de son sang que la femme promise  
Pourra donner au monde un sauveur triomphant.

Soudain du frais palmier un chant calme s'élève.  
Elle lève la tête et s'arrache à son rêve...  
Un oiseau veille au bord d'un nid plein de petits ;

—Seigneur, tout est-il donc fécond dans la nature,  
Les flots des mers, l'oiseau, les champs, la bête impure ?...  
Et les vœux d'une femme ont é si seuls maudits !

### II.—EXAUÇÉE.

Eh bien ! non. Cette femme à qui l'attente amère  
Fait un long désespoir de sa stérilité,  
Pliera sous le fardeau d'une maternité  
Que son doute eut traitée en tremblant de chimère.

Elle vivait sans joie et marchait sans fierté.  
Elle n'espérait plus la douceur d'être mère ;  
Mais sa fille en naissant parut dans la lumière,  
Et le père à genoux, devant la majesté

De ce front virginal où rien d'humain ne pleure,  
Leva les bras au ciel, voyant arriver l'heure  
Promise aux longs soupirs d'Israëli démembré.

Anne, réjouis-toi ; chante, mère féconde.  
Avec ton déshonneur le nôtre est réparé.  
Le premier pas s'est fait vers le salut du monde.

### III.—OUBLIÉE.

L'étoile au lever du jour se perd au firmament :  
La vierge en s'élevant conquiert toute la gloire,  
La mère dans l'oubli descendit sans histoire,  
Le reflet se perdit dans le rayonnement.

Marie eut le grand jour, sa mère la nuit noire  
Qu'un pâle souvenir sillonne par moment  
Quelqu'image cachée au fond d'un monument  
A peine de son nom conservait la mémoire.

Faible écho de l'amour dont son cœur est rempli,  
Quand un docteur parfois, ému de tant d'oubli,  
Au monde criait : Aune ! on répondait : Marie !

La gloire vint encor plus tard que son enfant,  
Mais Dieu, dont la justice a des retards souvent,  
Préparait à son culte, au loin, une patrie.

IV.—PROVIDENCE.

Il est au fond des cieux des astres inconnus  
Dont la marche est obscure et les lois inquiètes.  
Rien ne les annonçait, ils brillent sur nos têtes  
Tout-à coup, de l'éther en tournoyant venus.

Rien n'est troublé pourtant dans vos plaines muettes,  
Cieux profonds, et nos yeux seuls en sont éperdus.  
De même quelques saints ; pour des siècles perdus,  
Ils reviennent parfois ainsi que des comètes.

Ils brillent tout-à-coup d'un éclat inoui.  
Et le peuple courbé se relève, ébloui.  
Et regarde en tremblant du côté de l'Eglise.

L'Eglise aussi regarde et s'épand en transports.  
Comme une mère qui revoit ses enfants morts,  
Son bonheur est plus grand encor que sa surprise.

V.—EN BRETAGNE.

Anne, ainsi tu parus quand ton peuple fut né  
Au bord de l'Océan il vivait, pacifique,  
Accoude dans la brume à la triste Atlantique.  
Confiant dans sa force, à sa foi cramponné.

Le souvenir chez lui gardait sa forme antique.  
Humble comme un enfant, au prêtre abandonné,  
A ton culte ce peuple était prédestiné.  
Pour le recevoir, Dieu te gardait l'Armorique.

Errant sous les cieux, cherchant où te poser.  
Sur la Bretagne, un jour, le ciel te vit passer.  
Tu fuyais Israël courbé sous l'anathème.

Tu regardas : ces lieux étaient dignes de toi.  
Pour le dire, du ciel tu descendis toi-même...  
Et tout sans hésiter se rangea sous ta loi.

VI.—LE HÉRAUT.

Un soir, un paysan qui faisait sa prière,  
—C'est toujours les petits que choisit le Seigneur,  
Pour ces travaux géants dont les grands auraient peur,  
Te vit en souriant entrer dans sa chaumière.

—“ Sainte Anne fut ici bien longtemps en honneur ;  
Elle veut l'être encor : va, mon fils !—” O mystère !  
Il le dit, on le crut, et la Bretagne entière  
Accourut à la voix de l'obscur laboureur.

Des siècles sont passés, la croyance demeure,  
Un temple merveilleux remplace la demeure  
De ce pauvre qui fut ton apôtre inspiré.

Après toi, laisse-nous saluer ce grand juste,  
Ce doux Nicolazic, le paysan auguste  
Dont le nom est si grand sans qu'il l'ait désiré

VII.—LA GLOIRE.

Après l'oubli profond, les splendeurs immortelles,  
Tout le pays s'emplit de ton nom vénéré,  
Ton culte eut en Bretagne un refuge assuré  
Contre le deuil ancien et les douleurs nouvelles.

Notre sombre granit en fut transfiguré.  
La foi sut y trouver d'amoureuses dentelles  
Pour ton manteau royal, des pierres éternelles  
Pour te hausser au fond du grand ciel azuré.

Nos princes, répondant à l'appel de la guerre,  
A tes pieds accouraient, courbant leur tête altière  
Que le Français brisa sans la faire plier.

On avait vu déjà le Rolland d'Armorique,  
Notre Lez Breiz mourant, le parfait chevalier  
Remettre entre tes mains sa grande âme héroïque.

VIII.—LES BRETONS A SAINTE ANNE.

Or, nous sommes toujours les vrais fils de nos pères,  
A qui le souvenir de vos bienfaits est doux,  
Nos yeux, nos bras, nos cœurs, sainte Anne, sont à vous,  
Dans ces jours de malheur ainsi qu'aux jours prospères.

Nous savons sans rougir plier les deux genoux,  
Quand l'impiété folle emporte au loin nos frères,  
Pour le vouloir toujours, dans tous ces vents contraires,  
Veillez sur nous, soutenez-nous, priez pour nous.

L'heure est à la bataille ; avez-vous besoin d'hommes ?  
Dieu même en a besoin dans les temps où nous sommes.  
Nous vous appartenons, commandez, nous voici !

Nous défions le deuil et bravons la souffrance,  
N'avons-nous pas jadis lutté contre la France ?...  
Avec vous les Bretons sont des géants aussi.

J.-R. DAGORN,

*professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix.*

*(Annales de Sainte-Anne d'Auray.)*

---

NOUVELLES RELIGIEUSES

—Par billets de la Secrétairerie d'Etat en date du 15 mars dernier, le Souverain Pontife a nommé : Pro-Dataire en remplacement de feu l'Em. Sacconi, S. Em. le cardinal Bianchi, qui occupait jusqu'ici le poste de préfet des Rites ; Préfet de la S. Congrégation des Rites, Son Em. le cardinal Laurenzi ; secrétaire des Mémoires, S. Em. le cardinal Vanutelli à la place de l'Em. Laurenzi ; Préfet de la S. Congrégation des Indulgences et Saintes Reliques ; S. Em. le cardinal Christofori, à la place de l'Em. Vanutelli.

Par billets de la Secrétairerie d'Etat, en date du 20 mars, le Saint-Père a daigné nommer : Mgr Ruffo Scilla,

majordome, Mgr Cretoni, assesseur du Saint-Office, Mgr Persico, secrétaire de la Propagande pour les affaires du rite oriental, Mgr Nussi, secrétaire de la S. Congrégation des Etudes.

—Un décret de la S. Congrégation de la Propagande en date du 15 janvier dernier, partage de la manière suivante les \$400,000 que le Souverain-Pontife a acceptées du Gouvernement de Québec en compensation des Biens des Jésuites: Aux Jésuites \$160:00, plus le domaine communément appelé La Prairie, à l'Université-Laval \$100,000, à la succursale de cette Université à Montréal \$40,000; à l'archidiocèse de Québec \$10,000, à l'archidiocèse de Montréal \$10,000, à la Préfecture apostolique du Golfe St-Laurent \$20,000, aux diocèses de Chicoutimi, de Saint-Germain de Rimouski, de Nicolet, des Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke, chacun \$10,000.

—Il se tiendra à St-Boniface, Manitoba, en juillet prochain, un concile provincial auquel prendront part Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, et LL. GG. les évêques Grandin, Faraud et Clut, de Nord-Ouest; d'Herbomez et Durieu, de la Colombie Britannique. Ce sera le premier concile depuis la formation de cet archidiocèse.

— Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, et Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, sont de retour de Rome, après un voyage des plus heureux. Mgr Duhamel a obtenu l'érection canonique de l'Université d'Ottawa, la permission d'organiser son chapitre ainsi que la ratification de la constitution des Sœurs Grises en communauté indépendante.

M. le chanoine Bolduc, curé de Cacouna, est de re-

tour d'un voyage qu'il a dû faire pour le rétablissement de sa santé. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il est mieux ainsi que le rév. M. Cloutier, curé de N.-D. du Sacré-Cœur.

— Le R. P. Royer, O. M. I., de Québec, a prêché la neuvaine de St François-Xavier, au Bic, et le R. P. Gonthier, dominicain, d'Ottawa, a prêché celle de Rimouski.

---

### BIBLIOGRAPHIE.

---

Nous accusons réception d'un petit ouvrage intitulé : L'AMOUR DE JÉSUS, OU VISITES AU SAINT-SACREMENT, pour chaque jour du mois, par le Rév. D. Gilbert, D. D., traduit de l'anglais, par l'abbé Alphonse Têtu, Professeur de rhétorique au Collège Sainte-Anne.

Cet opuscule, imité de celui de St-Alphonse de Liguori, se compose d'une série de considérations sur des sujets pratiques et propres à faire aimer le Dieu de l'Eucharistie, malheureusement négligé et oublié de la plupart des chrétiens. Ecrites spécialement pour les personnes du monde, ces considérations se distinguent par une piété simple et solide. Une prière à la sainte Vierge suit chaque méditation et en est comme le résumé.

Ce petit ouvrage est en vente chez M. N. S. Hardy, libraire, Québec. Prix. 25 centins l'unité, \$2.40 la douzaine.

---

### SAINT GEORGES, MARTYR

23 Avril.

Saint Georges est honoré dans les églises d'Orient et d'Occident comme un des plus illustres martyrs de Jésus-



Christ. Il est honoré principalement en Georgie, avec la qualité de patron titulaire. On lit dans divers auteurs qu'il s'est opéré un grand nombre de miracles par son intercession, et qu'on lui a été redevable du gain de plusieurs batailles. Son culte fut répandu en Occident par ceux qui, dans leur pèlerinage à Jérusalem, visitaient souvent son église et son tombeau, qui étaient en Palestine. On voit par saint Grégoire de Tours, qu'il était fort célèbre en France dans le VIe siècle.

Ce saint naquit en Cappadoce, d'une famille considérable. Après la mort de son père, il se retira en Palestine avec sa mère, qui était de ce pays-là, et qui y avait de grands biens. Il embrassa la profession des armes, et se fit estimer de Dioclétien, qu'il l'éleva aux premiers grades de la milice. L'empereur ayant déclaré la guerre à la religion chrétienne, saint Georges quitta ses emplois, et se plaignit au prince même de la cruauté de ses édits. Il fut arrêté et mis en prison. On essaya inutilement d'ébranler sa constance par les promesses et les tortures. On le conduisit donc le lendemain hors de la ville, où il fut décapité. Les gens de guerre avaient beaucoup de dévotion pour saint Georges ; ils l'invoquaient surtout dans les batailles. Cette dévotion était principalement fondée sur ce que l'on disait que le saint avait été lui-même un grand guerrier. Ce saint est ordinairement représenté à cheval, et ayant un dragon à ses pieds, pour marquer qu'il a vaincu par sa foi le démon, désigné sous cette figure dans l'Apocalypse.

*Pratique.*—Exerçons-nous à la patience, et nous serons disciples de Jésus-Christ.

---

## QUESTIONS DE VIE OU DE MORT.

### DIXIÈME QUESTION.

#### LE SALUT.

*Quid prodest homini si mundum  
universum lucretur, animæ vero  
sue detrimentum potiatur ?*

De quoi peut servir à un homme de  
posséder le monde entier, s'il  
vient à perdre son âme ?

(Mat., XVI, 26.)

C'est la question que j'aime le mieux, et j'espère que vous l'aimerez bien aussi, quand vous aurez compris. Ces deux mots : *quid prodest ?* suffiraient pour faire d'un lecteur attentif, un vrai saint, un apôtre même. Il dirait avec ardeur : Mon âme, il faut que je sauve mon âme... et à Dieu, il dirait avec transport : des âmes ! donnez-moi des âmes !

Si vous perdez la vôtre, ô mon frère, le monde ne vous servira de rien, car vous n'avez pas été créé pour toutes ces vanités de la terre... de rien, méditez,.... de rien,—ni à la vie,—ni à la mort,—ni à l'éternité.

1<sup>o</sup> Et d'abord, de rien même dans cette vie ; parce que ce monde est trop petit pour vous, et qu'il passe trop vite, voyez-vous.—Trop petit pour votre cœur que Dieu a créé si grand, en abîme !... toutes les vanités du monde ne sauraient le remplir ; et de là vient que jamais un riche avare n'a dit : c'est assez, ni un ambitieux, ni un homme de plaisirs. Dieu seul peut combler cet abîme, et le remplir de sa gloire.—Mais surtout, ce monde avec ses vanités passe trop vite ! Et vous voulez un bonheur qui ne passe pas !... la richesse passe, le plaisir s'envole, la

gloire s'évanouit ; tout passe, meurt et s'éteint. Ah ! donnez donc à cette âme immortelle, à ce grand cœur, quelque chose d'infini, d'éternel : Dieu, Dieu seul ! *Ani-  
mam Dei capax, quidquid Deo minus est, non im-  
plebit.* (S. Aug.)

2° Mais à la mort... *Quid prodest?*—C'est alors qu'on le voit bien, et qu'on le comprend. Le monde ne peut servir de rien, ni pour éviter, ni pour retarder, ni pour adoucir la mort.—L'éviter, personne, rien ne saurait l'empêcher de venir, quand Dieu lui a dit : Va !—La retarder un peu, la mort, l'arrêter un instant, impossible !... Elle ne se laissera jamais toucher ni par les prières ni par les larmes ; que pourrait donc le monde avec toutes ses vanités !... Tout cela ne servira qu'à montrer sa puissance, à embellir son triomphe !—L'adoucir ! adoucir la mort ! mais toutes ces misérables vanités la rendront au contraire plus amère et plus cruelle. Oh ! qu'il en coûte de se séparer de tout ce qu'on aimait, de laisser tout cela, ces richesses, ces plaisirs, cette gloire !... *Quid prodest !...* Combien l'ont reconnu, l'ont dit en mourant ! *Quid prodest !* Comprenez-le, dites-le donc, vous, aujourd'hui même, *quid prodest !*

3° Et à l'éternité donc, *quid prodest !*—Ce beau monde ne servira de rien, de rien absolument, ni au corps, ni à l'âme.—Pour le corps, ça ne l'empêchera pas de pourrir sous le plus beau marbre, et avec la plus belle épitaphe !—Et pour l'âme, elle n'emportera rien ; et tout l'or du monde d'ailleurs ne pourrait pas la racheter de l'enfer, ni le souvenir des vains plaisirs de la terre, la consoler dans les abîmes de flammes.

Donc, il ne faut pas vous exposer à perdre votre âme pour tout le monde, et pour toutes ses vanités. Mettez votre salut avant tout, et méprisez tout le reste.

Vous avez tant travaillé pour le temps et pour le monde. Commencez à faire quelque chose pour l'éternité pour votre Dieu, pour votre âme !

---

## L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANNE

### 1<sup>o</sup> Progrès de l'Archiconfrérie.

De 16 de mars au 13 avril, 25 associés nouveaux ont été inscrits dans l'Archiconfrérie.

### 2<sup>o</sup> Recommandations.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres, 30 malades, 9 intentions particulières, 2 vocations, 3 jeunes gens en voyage qui ne donnent pas de leur nouvelles ou qui négligent leurs devoirs religieux, 4 pères de famille pour conversion et persévérance ; 1 demande d'emploi, 3 grâces d'une bonne mort, l'union dans une famille, 1 curé malade, 1 entreprise, 1 affaire importante, les catéchismes de première communion ; 25 associés nouveaux, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage, nos zélateurs et nos zélatrices, toutes les grâces déjà demandées et qui n'ont pas encore été obtenues.

Tous nos associés sont priés de réciter pendant le mois de mai, à ces intentions, *Notre Père, Je vous salue Marie*, et l'invocation : *O bonne sainte Anne, mère de la glorieuse vierge Marie, priez pour nous.*

### 3<sup>o</sup> Faveurs obtenues.

L'ASSOMPTION : Une fervante prière à sainte Anne et un abonnement pris au *Messenger de Sainte-Anne*

m'ont valu la guérison d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années. *Martine St-Laurent*. Par l'intercession de sainte Anne j'ai obtenu la guérison d'une dartre que j'avais à la main. Reconnaissance à cette bonne mère. *Apolline St-Laurent*. Je dois à sainte Anne la guérison d'un mal de tête qui me faisait souffrir depuis quelques mois. *Mme Elzéar Pinault*.—ST-ULRIC : Guérison obtenue par l'intercession de notre glorieuse patronne. *Une jeune fille*. Merci, bonne sainte Anne, pour plusieurs faveurs obtenues par votre intercession. *Ve P. Théberge*. Mal de gorge guéri, grâce à la puissance de notre thaumaturge. *Ste-Rose du Dégelé* : Mille remerciements à sainte Anne pour les nombreuses grâces qu'elle m'a obtenues depuis quelques années. *Une abonnée*.—CARLETON : Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne pour m'avoir soulagée d'un mal d'yeux qui m'inquiétait beaucoup. *Une abonnée*.—RIMOUSKI : Je crois devoir attribuer à sainte Anne la guérison d'un mal d'oreille et celle d'un mal de jambe qui jusqu'alors avaient résisté aux remèdes que j'ai employés. La médaille de sainte Anne appliquée sur ma jambe a fait disparaître le mal complètement. Soyez mille fois bénie, ô sainte patronne, de toutes les grâces que vous m'avez accordées. *Mme C. Lévêque*.—Trois grâces sollicitées depuis longtemps et enfin obtenues. Mille actions de grâces à sainte Anne, *Mme Is L*.—Par l'intercession de sainte Anne, après avoir fait une neuvaine en son honneur et autres bonnes œuvres, nous avons, mon mari et moi, obtenu deux faveurs toutes particulières, surtout un soulagement très grand dans une maladie qui me faisait souffrir depuis près de huit ans. C'est avec joie et reconnaissance que je viens remplir la promesse que j'avais faite de faire insérer dans le *Messager*, si la Très-Sainte Vierge et la

bonne sainte Anne daignaient nous secourir. *Une amie de la bonne sainte Anne.*

NEW-RICHMOND : Après avoir fait une neuvaine, avoir fait dire deux basses messes et avoir promis de faire un pèlerinage en l'honneur de la sainte Vierge et de sainte Anne, j'ai obtenu la guérison d'un mal de gorge que je craignais devoir me conduire à la mort. Je m'acquitte aujourd'hui d'une autre promesse en faisant publier cette faveur dans le *Messenger* et en témoignant publiquement ma reconnaissance pour un si grand bienfait. *Ve A. Le B.*

—M. le curé de Cascapédiac, qui nous communique cette relation, nous dit que cette femme avait à la gorge une tumeur dure comme la pierre d'au moins douze pouces de diamètre. Le médecin ne voyait chance de guérison qu'en lançant cette tumeur. Cependant, chose extraordinaire, la tumeur a disparu sans l'application d'aucun remède.—

ST-FABIEN : Deux faveurs obtenues. *Marguerite Bélanger.*—ST-ULRIC : mon enfant a été guéri d'une maladie grave à la suite d'une neuvaine à sainte Anne. *Mme H. Parent.*—Plusieurs faveurs dues à la bonté de la bien-

heureuse mère de Marie. *Mme P. Chouinard.*—N.-D.

DE L'ILE VERTE : La bonne sainte Anne m'a enlevé la peur du tonnerre. Qu'elle reçoive l'impression de ma reconnaissance. *Ellen M. Lindsay.*—SI-OLIVIER : Guérison obtenue. *J. Robichaud.* À la suite d'un pèlerinage à

Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, j'ai obtenu le soulagement d'une maladie grave qui m'empêchait de travailler et m'ôtait même l'idée de prendre soin de ma famille.

Gloire et reconnaissance à notre sainte patronne. *Mme Jos. Jacques.*—N.-D.

DE L'ILE VERTE : Plusieurs faveurs obtenues. Mille actions de grâces. *Une abonée.*—ST-JOSEPH DE LEPAGE : Guérison obtenue par l'intercession de notre glorieuse thaumaturge. *Ls. Emond. (A suivre)*

LA MAISON DES PÈLERINS.

M. Eugène Beaulieu, Pointe-au-Père.....	\$0.50
Quelques personnes " " .....	22
Dlle Marie Gagné, Fall-River.....	50
Une amie, Grande-Rivière.....	50
Une amie de Ste-Anne, Rimouski.....	1.00
Mme Irénée Bélanger, St-Ulric.....	10
" Pierre Chouinard " .....	10
Une amie de Ste-Anne " .....	20
M. Joseph Dion, " .....	05
Dlle Alice Bouchard " .....	02
M. Eugène Dechamplain, Rimouski.....	25
M. Joseph Tardif, St-Joseph.....	50
Mme Isaïe Desautels, Aurora, Ill.....	1.00
M. Michel Robichaud, St-Octave.....	10
Mme Germain St-Pierre, N.-D. de l'Île Verte.....	1.00
" Ls. Lenghan, Rimouski.....	35
Dlle Désina Ouellet, Pointe-au-Père.....	25
M. Joseph Lavoie, Fall-River.....	25
Dlle Marie Lavoie, " .....	25
Mme Joseph Boutin, " .....	25
" A. LeBel, St-Paschal.....	1.50

Daigne notre bonne mère sainte Anne protéger ses généreux serviteurs.

Nous croyons pouvoir annoncer que la *Maison des Pèlerins* sera complètement terminée à la fin de mai. Que nos amis fassent un dernier effort pour nous aider à rencontrer les dépenses considérables qu'exigent ces travaux.

AVIS AUX ABONNÉS.

Nous prions nos abonnés qui n'ont pas encore payé l'abonnement de l'année courante (mai 1888 à mai 1889) de vouloir bien le faire au plus tôt.

Comme notre 7ème année de publication finit avec ce numéro, nous avons besoin de tout ce qui nous est dû pour régler les affaires de l'administration du MESSAGER.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

## AVIS

AUX PÈLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

*Chemin de fer Intercolonial du Canada*

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Édouard, du Cap Breton de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }  
Moncton, N.-B. }  
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER,  
Surintendant-  
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1888-89

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires	} Express : 10.43.
	} Accom. : 12.20.
“ Halifax “ “	} Express : 15.12.
	} Accom. : 11.20.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.



Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centin.  
pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une années  
Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts.  
Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis  
l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer  
la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse  
la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont  
faites suivant le desir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues  
par l'intercession de sainte Anne.

---

#### A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe  
au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou  
de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christes en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce  
ou \$ .50, \$3.80, et : 5.00 la doz

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièces ou d  
50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts.  
\$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et  
\$2.50 la doz.

6° Image de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce  
ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou  
50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou  
de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts.  
pièce, ou \$100, \$150 et \$2. 0 la doz.

10° Médillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce,  
ou \$150, 2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de  
la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues  
séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les  
3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3,  
ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément  
our notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de  
te Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC